
Fin de deux ententes de transfert

Le 8 août 2019

Le Secrétariat du Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ) souhaite vous informer que les comités de retraite du Régime de retraite des cadres de direction du Réseau de transport de Longueuil et du Régime de retraite des cadres intermédiaires et de premier niveau du Réseau de transport de Longueuil ont avisé le RRUQ que les ententes de transfert conclues avec le RRUQ prendraient fin à compter du 1^{er} octobre 2019.

Si vous avez actuellement des droits accumulés dans l'un des deux régimes de retraite suivants :

- Régime de retraite des cadres de direction du Réseau de transport de Longueuil; et
- Régime de retraite des cadres intermédiaires et de premier niveau du Réseau de transport de Longueuil

et que vous envisagez un transfert vers le RRUQ, nous vous invitons à compléter une demande de transfert au plus tard le 30 septembre 2019.

Les avis de résiliation peuvent être consultés au bureau du Secrétariat du RRUQ, à l'adresse apparaissant ci-dessous. Une copie peut également vous être acheminée sur demande, sans frais, par courrier postal ou par courriel.

Pour toute question, veuillez communiquer avec le Secrétariat du RRUQ au (418) 654-3850 ou sans frais au 1 (888) 236-3677, ou par courriel à services-participants@rruq.ca.

Le Secrétariat du Régime de retraite de l'Université du Québec
2600, boul. Laurier, bureau 600, Québec (Québec) G1V 4W1
Tél. : 418 654-3850 | 1 888 236-3677 | www.rruq.ca
